



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rénovation du réseau électrique en Haute-Durance : 200 anciens pylônes retirés des paysages des Hautes-Alpes dès cet automne

Ce mardi 3 novembre, RTE lance une nouvelle campagne hélicoptérée de démontage de 200 anciens pylônes situés au sud de Briançon et entre Gap et Embrun. Avec cette opération, près de 50% des anciens pylônes seront supprimés des paysages des Hautes-Alpes dès cette année.

Après la mise en service en septembre 2020 d'une nouvelle ligne aérienne à 225 000 volts entre Serre-Ponçon et l'Argentière, RTE engage aujourd'hui une vague de démontage des anciens pylônes, au sud de Briançon et entre Gap et Embrun. D'ici la fin novembre, 123 pylônes de l'ancienne ligne à 150 000 volts au Sud de Briançon ainsi que 82 pylônes de la ligne à 63 000 volts entre Gap et Embrun seront démontés, soit au total 70 km de lignes. Une ultime campagne de démontage interviendra à l'automne 2022 autour de Serre-Ponçon et au nord de l'Argentière pour démonter les 100 km de lignes aériennes restants.

Pour démonter la majorité de ces pylônes qui pèsent entre trois et six tonnes, RTE utilise un hélicoptère gros porteur : le Super Puma. Cette intervention hélicoptérée nécessite une préparation minutieuse et une grande expérience de pilotage. Les lignards au sol, en contact radio permanent avec le cockpit, sont les yeux des pilotes. En fonction du poids des pylônes, ces derniers sont démontés d'un seul tenant ou en plusieurs étapes. Au bout d'une élingue de 50 mètres de long, un crochet permet d'attraper une partie du pylône qui a été déboulonnée préalablement par les équipes de RTE et reste maintenue par des broches en attendant l'arrivée de l'hélicoptère. L'ensemble des déchets issus de ces travaux de démontage seront déposés dans un champs prévu à cet effet avant d'être valorisés par une entreprise locale de ferrailage dans le cadre d'un éco-chantier. Ainsi, ce sont plus de 900 tonnes des métaux des pylônes qui vont être recyclés en aciérie.

Cette nouvelle campagne de démontage intervient 4 jours après le déclenchement par RTE de son « Plan de Continuité d'Activités » (le 30 octobre) pour assurer la continuité de sa mission de service public. Il prévoit notamment les dispositions pour que la poursuite de ses activités (tel que le chantier Haute-Durance) s'effectue dans le strict respect des mesures sanitaires afin de protéger la santé de ses salariés et de ses prestataires.

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.